

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 25 FÉVRIER 2021

L'an *deux mil vingt-et-un*, le vingt-cinq février à **vingt heures**,
Le Conseil Municipal de la Commune de **Saint-Rémy** dûment convoqué, s'est réuni en session
ordinaire, à la Salle Polyvalente sous la présidence de **Madame MAILLARD Élisabeth, Maire**.

Date de convocation du Conseil Municipal : **le 18 Février 2021**

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. PELTIER Jacky, Mme MONGET Élisabeth, M. BAILLET
Éric, M. GUILLOTEAU Régis, M. VERDON Laurent, Mme CANOINE Justine, Mme
GIROIRE Anita, Mme MASSÉ Jackie, Mme MAUDUIT Sylvie, M. RENOUX Stéphane,
Mme ROBERT Laurence, Mme SAVIEUX Danielle, M. VIVIER Luc.

ABSENT : M. SOULET Aurélien.

POUVOIR : M. SOULET Aurélien a donné pouvoir à Mme CANOINE Justine.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme MASSÉ Jackie

=*=

En raison du COVID 19, la réunion du Conseil municipal s'est déroulée dans la Salle
Polyvalente, afin de respecter la distanciation sociale.

=*=

***Intervention de Madame Caroline MOINEREAU, responsable du Relais Petite Enfance
« au fil de l'éveil » (RPE)***

*Caroline, Éducatrice de Jeunes enfants, en poste depuis 2017 au sein du RPE itinérant sur
les communes de Échiré, Saint-Gelais, Saint-Maxire, Saint-Rémy, et Villiers-en-Plaine
expose les différentes activités du relais, à savoir :*

- *Le guichet unique : relation parent pour présenter les modes d'accueil, recherche
de crèche ou assistants maternels ou garde à domicile, établir des contrats etc...*
- *Les ateliers du RPE (ouverts aux parents)*

Bilan de l'année 2020 : 69 assistants maternels agréés dont 64 en activité et 5 en pause
(pour indisponibilité), 61 assistants maternels ont assisté à des actions ou des réunions.
13 ateliers à Saint-Rémy ont été faits dont 7 assistants maternels ont assisté, 2 familles et
37 enfants.

Projets :

- *Exposition à toucher*
- *Concours national => « drôles d'histoires » (les assistants maternels se portent
candidats, dossier à déposer avant le 15 mai 2021)*
- *Spectacle de fin d'année « Oh ! un œuf » le 27 novembre prochain à Saint-Rémy*
- *Démarches de formation (un mot un signe et premier secours)*
- *Ateliers (relaxation, atelier pédagogique et d'éveil)*

=*=

Madame le Maire présente Sylvie, stagiaire en formation d'alternance pour le métier de
secrétaire de mairie au sein du secrétariat du 18/01 au 02/04/2021. (50% au Centre

National de la Fonction Publique Territoriale à Niort Centre Duguesclin et 50 % en Mairie de Saint-Rémy).

==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*

Madame le Maire demande s'il y a des observations concernant le compte rendu de la réunion du 25 janvier 2021. Une correction est à apporter pour le libellé 0,55 % au lieu de 0,55 € concernant la ligne de trésorerie.

Pas d'autre observation, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*==*

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

📁 Délibérations :

1. *Débat d'orientation budgétaire (DBO)*
2. *Désignation de référent ambroisie (un élu et un agent)*
3. *Projet Ventelys*
4. *Devis Séolis Portail*
5. *Devis Séolis horloges*
6. *Suppression de la régie des Salles*
7. *Modification de la régie Cantine garderie Médiathèque par la Régie Produits Divers (Arrhes ALSHlocation salles)*
8. *Commande d'empreinte pour l'encaissement des cautions de salles*

📁 Informations :

- *Commission Ressources Humaines*
- *Commission Culture*

📁 Dates à fixer :

- *Réunion des Adjointes*
- *Commission générale*

📁 Questions diverses :

DÉLIBÉRATIONS

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (DBO)

Madame le Maire demande à monsieur VERDON Laurent, conseiller délégué en charge des Finances de présenter les orientations budgétaires.

Monsieur VERDON précise que la réunion de la Commission Finances consistait à préparer le projet du budget fonctionnement 2021 et recenser les thèmes d'investissement.

Le débat d'orientation budgétaires précise les thèmes d'investissement qui vont entrer dans le budget primitif 2021. Ces thèmes seront finalisés lors de la prochaine réunion de la commission générale.

Monsieur VERDON présente le recensement des projets pour 2021, qui ensuite sont débattus.

Recensement des projets pour 2021

	Dépenses TTC 2021	Recettes	Commentaires	Estimation FCTVA récupéré en 2022
Partis sociales SARCEL	6 000 €	6 000 €		
Mobilier salle du conseil	4 000 €			547 €
Aménagement cour de l'école	4 288 €	1 851 €	recettes = montant versé par APE	586 €
Eglise - Etudes géotechniques	6 420 €	2 675 €	aide 50% HT de la DRAC	878 €
Eglise - Etudes matériologiques	13 800 €	5 750 €	aide 50% HT de la DRAC	1 886 €
Eglise - autres études	14 400 €	6 000 €	aide 50% HT de la DRAC	1 968 €
Eglise - MOE	3 289 €	1 370 €	aide 50% HT de la DRAC	450 €
Ateliers municipaux	220 000 €	44 000 €	DETR 20% du total Attention aux travaux à prévoir (revoir montant)	
Court de tennis			cf CME / plutôt en 2022 --> 500€	
Changement horloge éclairage public	4 610 €	2 689 €	SIEDS prend 70% à sa charge	630 €
Décorations de Noël	2 000 €		achat d'occasion	273 €
?? Remplacement chaudière fioul de la salle			montant à estimer + confirmer retour sur investissement	
Tracteur	10 000 €			1 367 €
Tondeuse	21 600 €			2 953 €
Matériel pour atelier	1 500 €			205 €
Chemins / voirie	20 000 €		montant forfaitaire	2 734 €
Amélioration chauffage des logements (vases expansion)	1 557 €		(rallonge durée de vie des chaudières)	213 €
Nouveau lotissement			En attente d'y voir plus clair sur le projet de l'Eglise	
	333 463 €	70 335 €		14 690 €
Transfert de compétence de la médiathèque à la CAN			Plutôt fonctionnement ou investissement ? --> 2022	
Transfert MAM vers logement			Jeu d'écritures comptables	
Reste à financer	263 128 €			

DÉSIGNATION DE RÉFÉRENTS AMBROISIE

L'ambrosie est une plante annuelle, envahissante dont le pollen est à l'origine de fortes réactions allergiques. Les principales manifestations cliniques sont des rhinites, conjonctivites, trachéites, avec dans 50 % des cas l'apparition de l'asthme ou son aggravation. Elle est en pleine progression en France.

La lutte contre l'ambrosie, priorité du plan régional santé environnement, a été rendue obligatoire par arrêté préfectoral en Deux Sèvres en juin 2019. Cet arrêté fixe l'obligation de prévenir la pousse de l'ambrosie et de la détruire dans tous les milieux publics et/ou privés.

Le Maire, en vertu de l'article L2212-1 du Code Général des Collectivités Territoriales est responsable de l'application de cet arrêté. Un ou plusieurs référents communaux ou intercommunaux ambrosie est désigné par délibération du Conseil Municipal.

Un référent ambrosie est un élu local et un agent territorial ayant plusieurs rôles de médiation dans la lutte contre l'ambrosie :

- Repérer la présence de ces espèces
- Participer à leur surveillance
- Informer les personnes concernées des mesures à mettre en œuvre pour prévenir l'apparition de ces espèces ou pour lutter contre leur prolifération en application de l'arrêté préfectoral mentionné à l'article R. 1338-4 du Code de Santé Publique
- Veiller et participer à la mise en œuvre de ces mesures

Madame le Maire propose de désigner deux référents ambrosie.

Il est proposé un référent titulaire et un référent suppléant :

- Monsieur Luc VIVIER référent élu.

- Monsieur Bruno HAMON référent agent ou Madame Virginie COIRIER en son absence.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal **désigne, à l'unanimité, monsieur VIVIER Luc, référent élu et monsieur HAMON Bruno référent agent ou madame COIRIER Virginie en son absence.**

PROJET VENTELYS

Madame le Maire présente le projet de Ventelys pour l'implantation d'un parc de 5 éoliennes sur la commune. Madame le Maire demande à l'assemblée délibérante si elle souhaite maintenir ce projet.

Monsieur VIVIER Luc ne participe pas au vote.

Monsieur GUILLOTEAU Régis ne participe pas au vote.

Après avoir échangé, le Conseil municipal **souhaite maintenir le projet d'implantation d'un parc de 5 éoliennes sur la commune (7 pour, 3 contre et 3 abstentions).**

DEVIS SÉOLIS

Madame le Maire propose de délibérer pour le suivi des extensions de réseaux 2020 pour la commune (rue du Portail et rue des Jardins).

Une contribution de 2 970,95 € après déduction forfaitaire de 2 000,00 € est demandée à la commune.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal **émet, à l'unanimité, un avis favorable au paiement d'une contribution de 2 970,95 € pour les extensions de réseaux 2020 pour la rue du Portail et rue des Jardins.**

DEVIS SÉOLIS HORLOGES

Madame le Maire propose de délibérer pour valider le devis pour la mise en place de nouvelles horloges ASTRO sur l'éclairage public de la commune pour un montant de 4 609,16 € TTC.

Une aide financière à hauteur de 70 % pourra être sollicitée. Cette installation permettra de modifier les plages horaires de l'éclairage public.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal **approuve, à l'unanimité, le devis pour la mise en place de nouvelles horloges ASTRO sur l'éclairage public et sollicite, à l'unanimité, une aide financière à hauteur de 70 % auprès du SIEDS.**

SUPPRESSION DE LA RÉGIE

Les nouvelles règlementations en matière d'encaissement pour les locations de salles à savoir mise en place d'un TPE (Terminal de paiement Électronique). La commune est déjà dotée du matériel en mairie. Après avoir débattu, il est proposé de supprimer la régie d'encaissement des salles (régie 234-10). Une modification de la convention des salles sera

apportée concernant le paiement des acomptes, les cautions, l'état des lieux et la remise des clefs).

Après avoir délibéré, le Conseil municipal **approuve, à l'unanimité, la suppression de la régie des Salles (234-10).**

MODIFICATION DE LA RÉGIE CANTINE GARDERIE ... MÉDIATHÈQUE PAR LA RÉGIE PRODUITS DIVERS (ARRHES ALSH... LOCATION SALLES)

Suite à la suppression de la régie des salles (234-10), il est nécessaire de modifier la régie Cantine Garderie ...Médiathèque). La régie s'intitulerait régie « Produits Divers ». Cette régie encaisserait les acomptes, les soldes des locations de salle, la médiathèque, les photocopies, les arrhes ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement).

Par contre, les services de cantine, de garderie et d'ALSH ne seront plus encaissés en Mairie, sauf les Arrhes pour l'ALSH des petites et grandes vacances.

Une facture ASAP (Avis de Sommes à payer) sera émise pour un paiement au choix par prélèvement ou par chèque au Centre des Finances.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal **émet, à l'unanimité, un avis favorable pour la modification de la régie Cantine Garderie ... Médiathèque par la régie « Produits Divers » qui encaisserait les acomptes, les soldes des locations de salle, la médiathèque, les photocopies, les arrhes ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement).**

COMMANDE D'EMPREINTE POUR L'ENCAISSEMENT DES CAUTIONS DE SALLE

La commune étant dotée d'un TPE (Terminal de Paiement Électronique) souhaite acquérir une empreinte pour l'encaissement des cautions de salle.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal **émet, à l'unanimité, un avis favorable pour la commande d'une empreinte pour l'encaissement des cautions de salle auprès de la Direction Départementale des Finances Publiques (DDGFIP).**

INFORMATIONS :

Commission Ressources Humaines : Monsieur GUILLOTEAU Régis, Conseiller délégué, en charge des Ressources Humaines présente la réunion du 04 février 2021 ayant pour objet le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant comptes des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel). Le RIFSEEP est composé d'une d'ISFE (Indemnité de Fonction, de Sujétion et d'Expertise) et du CIA (Complément Indemnitaire Annuel).

Les montants mensuels de l'IFSE n'ont pas été réactualisés depuis mars 2019. Il a été prévu d'augmenter les montants mensuels de l'IFSE de chaque agent de 6 % (sauf pour un agent arrivé au 1^{er} janvier et un agent à 11h/semaine).

Pour le CIA, compte-tenu de la situation sanitaire actuelle, il a été décidé d'attribuer une prime aux agents ayant travaillé durant le 1^{er} confinement du printemps 2020. Les sommes attribuées ont été énoncées dans le tableau qui a été remis à chaque élu. Madame MASSÉ Jackie demande une modification pour un agent qui a pris la direction de l'ASLH en attendant le recrutement du nouveau directeur. La modification a été apportée.

Commission Culture intercommunale : Monsieur BAILLET Éric, 3^{ème} Adjoint, explique le jeu qui sera proposé : recherche d'un trésor. Les communes (Echiré, St-Gelais, Germond,

Sciecq, Villiers-En-Plaine, et St-Rémy) ont trouvé trois indices. L'objectif : les gens se déplacent dans les communes.

Le jeu lié au festival 7^{ème} saison de la CAN (Communauté d'Agglomération du Niortais).

Un spectacle pourrait être proposé lors de la fête de l'Art du 30 mai prochain.

La prochaine réunion est prévue le 10 mars.

Aménagement friche : Madame le maire présente le plan de la friche. Cette friche pourrait être racheté par l'EPF (Établissement Public Foncier) et vendu à un bailleur social.

Visite du stade : Visite d'un membre du District pour un état des lieux du stade et des vestiaires.

Hôtel des Grillons (anciennement hôtel Aladin) : L'établissement est en rénovation pour un futur hébergement social.

Déplacement bureau de vote (salle polyvalente) : Avis favorable des élus.

Intervention de monsieur J-J. GUILLET (Bassines) : Monsieur GUILLET souhaite présenter le dossier « Bassines » lors de la commission générale.

DATES A RETENIR :

- **Réunion d'Adjoints :**

- Lundi 08 Mars 2021 à 18 heures à la Mairie
- Lundi 15 Mars 2021 à 18 heures à la Salle Polyvalente

- **Commission Culture :**

- Jeudi 04 Mars à 20 heures 30 à la Mairie

- **Commission Générale :**

-

- Lundi 15 Mars 2021 à 18 heures 30 à la Salle Polyvalente

- **Commission Aménagement du Territoire : PLUiD (Plan Local d'Urbanisme intercommunal Déplacements)**

- Mardi 16 Mars 2021 à 20 h 30 à la Mairie

- **Commission Info Com :**

- Mercredi 17 Mars à 20 heures 30 à la Mairie

QUESTIONS DIVERSES

- **Maison Proust :** Déménagement samedi 27 Février 2021 à 9 heures

- **Compteurs LINKY :** Installation prévue en 2024 pour la commune de Saint-Rémy

La séance est clôturée à 23 h 15